

# INFORMATIONS STATISTIQUES RÉCENTES

STATNEWS

Communiqué de presse

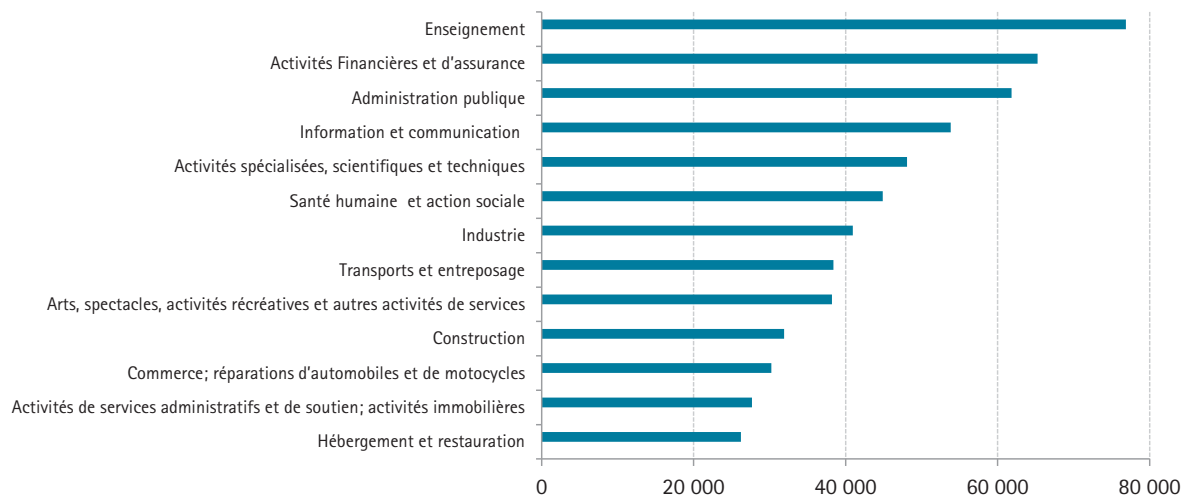
N° 3-2013

## Le salaire médian des hommes est de 3% inférieur à celui des femmes

Le STATEC vient de publier les premiers résultats de l'enquête sur la structure des salaires de 2010. Le salaire médian des hommes ayant travaillé à temps plein durant toute l'année 2010 est avec 44 224 euros de 3% inférieur à celui des femmes, 45 767 euros.

Cet avantage salarial s'explique par le fait que les femmes travaillent plutôt dans les secteurs à salaires élevés que les hommes. En effet, 26% des femmes travaillent dans l'enseignement ainsi que dans les activités financières et d'assurance, les deux secteurs qui affichent les salaires médians les plus élevés au Luxembourg. Par contre, seulement 15% des salariés de sexe masculin se retrouvent dans ces secteurs. L'avantage en faveur des femmes, résultat inédit jusqu'à présent, est dû au fait que les calculs tiennent pour la première fois compte du secteur public (administration et enseignement public).

### Salaires bruts annuels par branche d'activité



Source: STATEC-Enquête sur la structure des salaires 2010

Les salaires élevés dans l'éducation et le secteur financier s'expliquent par le profil des salariés. Dans l'éducation, 80% des salariés sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement tertiaire, et dans les activités financières 65%. Le salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire dépasse de 74% celui des diplômés de l'enseignement secondaire supérieur et de 117% celui des personnes qui ont atteint au maximum le niveau de l'enseignement secondaire inférieur.

Parmi l'ensemble des salariés, 30% sont diplômés de l'enseignement tertiaire, 47% de l'enseignement secondaire supérieur et 23% de l'enseignement secondaire inférieur. Ces proportions varient selon le pays de résidence des travailleurs. Les résidents du Luxembourg se distinguent par une fraction importante de travailleurs qui n'ont pas dépassé l'enseignement secondaire inférieur (29%). La majorité des frontaliers allemands (63%) sont diplômés de l'enseignement secondaire supérieur. Les frontaliers belges se distinguent par une proportion importante d'universitaires, à savoir 41%. Les frontaliers français, quant à eux, ont un profil proche de la moyenne globale.

Ces chiffres sont issus de l'enquête sur la structure des salaires de 2010, qui couvre un échantillon représentatif de quelque 20 000 salariés employés auprès de 2 200 entreprises luxembourgeoises. Les premiers résultats de cette enquête sont publiés dans le Bulletin 2/2012, intitulé « Salaires, emploi et conditions de travail ».

14/01/2013

Une version électronique du Bulletin n°2-2012 est disponible gratuitement sur Internet à l'adresse

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/bulletin-statec/index.html>.

La version imprimée sera disponible prochainement au STATEC, B.P. 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 247-84219 fax 26201902, E-mail: [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu), au prix de 3.70 EUR (frais d'envoi non compris).

**Bureau de presse**

Guy Zacharias | Tél 247-84281 | Fax 26 20 19 02 | [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

**Pour en savoir plus**

Jean Ries | Marché du travail et éducation | Tél 247-84399 | [jean.ries@statec.etat.lu](mailto:jean.ries@statec.etat.lu)

Lemvoka Mapengo | Marché du travail et éducation | Tél 247-84367 | [lemvoka.mapengo@statec.etat.lu](mailto:lemvoka.mapengo@statec.etat.lu)

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.